



## DÉCISION DU MAIRE N° 2025-09

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10  
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS  
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**Service des Affaires Culturelles et Associatives**

**Objet : Location de matériel de réception avec « les mille & une fêtes »**

**Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la nécessité de louer du matériel de réception avec l'entreprise « les mille & une fêtes » le vendredi 20 juin 2025 lors de la fête du village ;

**Considérant** la proposition de contrat de location de matériel de réception avec l'entreprise « les mille & une fêtes » prévoyant l'installation le mercredi 18 et le jeudi 19 juin et désinstallation le samedi 21 juin 2025 ;

**Décide**

**Article 1 :** Le contrat de location de matériel de réception avec l'entreprise « les mille & une fêtes » sis 32 route de la Mare aux chiens 78610 Saint Léger en Yvelines, représenté par Hervé SAVOYEN, son président, est accepté.

**Article 2 :** Le détail de cette location, les termes d'assurance et d'annulation sont indiqués dans le contrat de cession annexé à la présente.

**Article 3 :** Le coût de la prestation est arrêté à 8 322.00€ (huit mille trois cent vingt-deux euros) TTC.

**Article 4 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 24 février 2025.



**Le Maire**

1<sup>er</sup> Vice-président de la communauté  
de communes Gally-Mauldre

**Gilles STUDNIA**

Mis en ligne le 24 février 2025  
Document rendu exécutoire le 24 février 2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services  
**PASCAL PARISSIER**

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20250224-2025-09-AR  
Date de réception préfecture : 24/02/2025